

---

REGISTRE DES DELIBERATIONS

---

Séance du 28 septembre 2017

DCM N° 17-09-28-16

**Objet : Programme de préfiguration AGORA - Saison 2.**

**Rapporteur: M. LEKADIR**

Le chantier de l'AGORA offre à ses visiteurs une première vision de l'originalité architecturale et de l'esthétisme de ce nouvel équipement communal situé au cœur du quartier de Metz Nord/Patrotte.

Une première série d'actions de préfiguration a déclenché une dynamique de projet et générée de riches échanges et dialogues. Ceux-ci ont notamment nourri la réflexion, la genèse et l'écriture du futur projet d'établissement. Il est à présent proposé d'enclencher une seconde phase opérationnelle et participative qui débouchera sur l'ouverture au public de l'AGORA.

Le programme présenté est le fruit d'un travail d'équipe et d'une émulation collective. Il a pour objectif de poser des convergences entre les projets des équipements existants, d'accentuer le processus d'appropriation des différents publics appelés à fréquenter l'AGORA et d'esquisser certaines activités de l'établissement futur.

Cette seconde saison de préfiguration se décline en cinq volets :

1) Une manifestation totem "Les Tréteaux de l'AGORA" :

Une semaine évènementielle pluridisciplinaire aura lieu du 9 au 14 octobre 2017 sur différents sites et espaces de Metz-Nord avec au programme :

- des spectacles vivants "jeune public" présentés en séances scolaires et familiales,
- du cinéma, avec une "décentralisation du Festival du film arabe de Fameck",
- du hip-hop avec le lancement du projet *Tempus 2*,
- de la convivialité grâce à la présence de l'association "Il était ... des fois" et de sa guinguette des jeux et jouets d'autrefois,
- des ateliers numériques proposés par l'association MDesign, en fil rouge.

2) Des résidences d'artistes :

Six résidences artistiques ont permis d'inviter sur le quartier de nouveaux acteurs culturels. Trois d'entre elles présenteront prochainement des temps forts. Tel est le cas de la compagnie Pardès Rimonim avec son travail autour de l'exil et l'immigration ou de la compagnie Roland Furieux avec ses travaux participatifs au sein des centres sociaux. La plasticienne Yanina Isuani proposera l'atelier *la Mercerie* destiné à créer un espace transposable au sein du futur équipement. Partage de savoir-faire et de différentes techniques, il sera l'occasion de tisser des liens comme autant de fils vers l'AGORA.

Le quartier de Metz Nord/Patrotte accueillera, en outre, de nouvelles résidences artistiques au sein de ses établissements scolaires du premier degré dans le cadre du dispositif communal d'éducation artistique (8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> éditions).

### *3) Des ateliers et animations artistiques* :

- *Tempus 2*, est un projet proposé par l'association Mixité permettant à des jeunes de 14 à 18 ans de vivre une aventure exceptionnelle, axée sur le partage et la découverte des métiers du spectacle en préfiguration des futurs ateliers hip-hop de l'AGORA.
- *Palissade-compte à rebours*, est une action imaginée avec les enseignants du Lycée Cassin et destinée à faire connaître l'AGORA à ses futurs usagers. Des bâches présenteront des travaux artistiques réalisés par les lycéens. Celles-ci habilleront la palissade du chantier à intervalles réguliers, comme un compte à rebours artistique, annonçant l'arrivée de l'équipement.
- *Les ateliers et animations de lecture publique*. Le réseau des BMM propose de multiples activités destinées à valoriser la lecture à travers des approches originales. La poésie sera notamment mise à l'honneur lors d'un rendez-vous multiculturel et participatif au centre social l'AMIS et une exposition des tableaux de Roger Brunet, un habitant du quartier, sera présentée à la bibliothèque de la Patrotte.

### *4) Des projets autour du numérique et du court métrage* :

- *Quartier libre*, est un atelier d'éducation à l'image à l'initiative des centres sociaux et de l'association les Courtisans.
- *Chemins numériques*, est un projet porté par l'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV) qui proposera en mars 2018, un parcours de découverte des multiples possibilités du numérique.
- *Les ateliers numériques de l'AGORA*. Les BMM proposent des *rendez-vous ludiques* pour jouer et découvrir entre amis ou en famille de nombreux jeux vidéo.

### *5) Des rendez-vous conviviaux et des partages cultivés* :

- *La traversée des images*, sont des ateliers hebdomadaires à destination des lycéens menés par un intervenant spécialisé en collaboration avec les secteurs adolescents des centres sociaux. Cet atelier portera sur le thème de l'image et de la représentation qu'ont les jeunes de l'AGORA.
- *Notre fonds Mangas*. Les BMM invitent le club Mangas du Lycée Cassin à co-construire le fonds Mangas de la future Médiathèque.
- *Un jardin dans les airs*. Le CACS Lacour en collaboration avec l'association Connaître et Protéger la Nature (CPN, les Coquelicots) et le centre l'AMIS, invitent les habitants à imaginer la terrasse verte de l'AGORA et ses jardins multiples.
- *Un chantier en visite*, propose différents temps de découverte du chantier de l'AGORA.

Ce riche programme de préfiguration se déclinera de la rentrée 2017 jusqu'à l'ouverture en 2018 de l'AGORA. Il rythmera la démarche de fusion associative, entreprise par les deux centres sociaux, actuellement accompagnée par la Ligue de l'Enseignement. Il permettra également de faire travailler ensemble les forces vives mobilisées et participera à la construction opérationnelle de l'équipe d'exploitation.

Trois subventions sont proposées pour un montant total de **16 750 €** afin de permettre la réalisation de certaines actions présentées selon la répartition prévue dans le tableau joint en annexe.

Les projets de programmations culturelles seront conduits en régie directe. Les résidences et actions d'éducation artistique sont intégrées au programme du Pôle Culture.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

## **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Les Commissions compétentes entendues,

**CONSIDERANT** la décision de la Ville de Metz de doter le quartier Metz-Nord/Patrotte d'un équipement original reliant les fonctions d'une Médiathèque, d'un Centre Social et d'un Espace Numérique,

**CONSIDERANT** la nécessité d'accompagner la future ouverture de ce nouvel équipement par un renforcement de la dynamique de territoire,

**VU** le partenariat entre la Ville de Metz et les associations du quartier mis en place pour élaborer collectivement le projet du nouvel équipement,

**VU** la volonté de la Ville de Metz d'associer les habitants du quartier Metz-Nord/Patrotte et plus largement de l'ensemble des quartiers messins, au projet AGORA,

## **APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

### **DECIDE :**

- **D'ATTRIBUER** trois subventions en soutien à la mise en œuvre d'actions de préfiguration dans le cadre du projet AGORA : 9 250 € au CACS Georges Lacour, 3 000 € à l'Association Mixité et 4 500 € à l'AFEV, soit un montant total de **16 750 €**.
- **D'APPROUVER** la réalisation en régie directe de l'opération culturelle "Les Tréteaux de l'AGORA" et les conventions ou contrats avec les partenaires culturels mobilisés et les compagnies programmées.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification et avenants portant rappel de l'objet des subventions, de leurs conditions d'utilisation ainsi que de

la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de leur affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2017.

Vu et présenté pour enrôlement,  
Signé :  
Pour le Maire  
L'Adjoint Délégué,

Hacène LEKADIR

Service à l'origine de la DCM : Pôle Culture  
Commissions : Commission des Affaires Culturelles  
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,  
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 29 Absents : 26 Dont excusés : 13

## **Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

**ANNEXE : ACTIONS DE PREFIGURATION DE L'AGORA - SAISON 2**

Intitulé de l'action	Porteur	Subvention proposée	Dépenses directes / Prestations	Dates / Délais réalisation
<b>Créations, ateliers, animations artistiques</b>				
<b>Hip-Hop Tempus 2</b> Tempus 2 est la suite du projet Tempus imaginé par Apsis Emergence et l'association mixité, sous la conduite de Sadat SEKKOUM. Tempus avait permis à une quinzaine de jeunes de vivre 1 aventure exceptionnelle, axée sur le partage, la mixité, la découverte des métiers du spectacle, l'apprentissage de la rigueur et le hip-hop. Tempus 2 c'est une nouvelle étape qui s'ouvrira également à d'autres jeunes intéressés et permettra de préfigurer les futurs ateliers de danse Hip Hop qui seront proposés à l'AGORA.	Association Mixité	3 000 €	Atelier régulier à partir d'octobre 2017, stages de danse pendant les vacances scolaires et présentation du nouveau spectacle lors de la semaine inaugurale de l'AGORA	
<b>Palissade- Compte à rebours</b> L'objectif de ce projet, imaginé avec la référente culture et les professeurs d'art appliqués du Lycée Cassin est de faire connaître l'AGORA à ses futurs utilisateurs potentiels que sont les lycéens mais aussi les collégiens de Jean Rostand et les élèves des écoles du quartier. Nous interviendrons dans les classes afin d'échanger et de présenter le projet AGORA à ces jeunes. Les professeurs d'art appliqués travailleront ensuite avec les élèves en utilisant différentes techniques (graff, calligraphie, collage, photographie, ...) afin d'exprimer leur vision de l'AGORA. Ces travaux seront ensuite retrançis sur des bâches qui habilleront la palissade de chantier à intervalles réguliers... Un compte à rebours en quelque sorte qui nous conduira jusqu'à l'ouverture de l'équipement.	Lycée René CASSIN	3 500 €	D'octobre 2017 à avril-mai 2018 avec mise en place régulière et des travaux réalisés sous forme de petite manifestation officielle	
<b>Atelier Artistique : AGORA, année 0.</b> Cet atelier mettra l'art oratoire à l'honneur et permettra aux lycéens de s'exprimer directement dans les lieux de vie du lycée : cafétéria, hall, salle de classe, cour, patio... et à travers d'actions surprises : manifestations, élections, disputes, débats, discours... ceci pour transformer le lycée en <i>Agora populaire</i> ouverte à tous. Enfin, les élèves travailleront sur le concept de "Sound system ambulant" ou disco mobile, un dispositif qui permettra à la fois un travail de bande son complémentaire au direct et la possibilité de véhiculer une parole amplifiée dans divers lieux du quartier.	Lycée René CASSIN	Coût pris en charge par le Lycée Cassin	D'octobre 2017 à avril-mai 2018	
<b>Atelier Plage intergénérationnel (à partir de 6 ans)</b> Cet atelier propose de découvrir une façon originale de recycler les vieux livres et anciens magazines : petit sapin pour les fêtes de Noël, pot à crayon, porte-courrier ou fleur ornementale, de nombreuses décos sont à la portée de tous !	BMM	Prestation réalisée en interne, pas de budget demandé	Jeudi 7 décembre à la Bibliothèque de la Patrotte	
<b>Histoires à fabriquer</b> Les bibliothécaires invitent les enfants à savourer quelques histoires autour d'un thème, pour ensuite les accompagner dans une création plastique en lien avec le récit, créations qui seront exposées à l'AGORA. Une façon ludique de sensibiliser les 5-8 ans au plaisir de lire.	BMM	Prestation réalisée en interne, pas de budget demandé	Mercredi 25 octobre de 10h à 12h à la Bibliothèque de la Patrotte	
<b>Quartier libre en poésie</b> Un rendez-vous multiculturel et participatif où chacun est invité à venir dire, lire, chanter, slammer des textes, ceux de leurs poètes préférés ou des textes personnels ou bien simplement écouter. Un temps de partage et de convivialité autour des mots, empreint d'émotion et fédérant les habitants du quartier de Metz Nord autour de la lecture à voix haute.	BMM	Prestation réalisée en interne, pas de budget demandé	Vendredi 23 mars 18h au Centre l'AMIS	
<b>Nos lecteurs ont du talent</b> Une exposition qui invite à découvrir, à travers une série de tableaux explorant des univers très variés, les huiles de Roger Brunet, un habitant du quartier. Laissez vous guider et émouvoir par cette peinture à la fois paysagiste, figurative ou impressionniste par laquelle s'exprime l'artiste.	BMM	Concernera uniquement la valeur d'assurance des tableaux (valeur estimée des tableaux entre 1 000 et 2 000€)	Du 3 novembre au 16 décembre 2017 à la Bibliothèque la Patrotte	
<b>Semaine Evénementielle Pluridisciplinaire - Les Tréteaux de l'AGORA</b>				
<b>Les Tréteaux de l'Agora</b> permettront d'inscrire dans le quartier un rendez-vous événementiel au nom de l'AGORA et de l'ouvrir vers l'extérieur. L'événement sera pluridisciplinaire associant spectacles jeune public, cinéma, ateliers numériques, hip-hop et diverses animations autour des jeux et du livre. Au programme des spectacles vivants "jeune public" présentés en séances scolaires et familiales, du cinéma avec une journée spéciale "décentralisation du festival du film arabe de Fameck", du hip-hop avec le lancement du Projet TEMPUS 2, de la convivialité avec la présence sur la semaine de l'association "Il était ... des fois" et sa guinguette des jeux et jouets d'autrefois et des ateliers numériques proposés par l'association MDESIGN, qui seront le fil rouge de la semaine avec l'installation d'un Fablab dans différents lieux présentant diverses facettes de la création numérique (dessin assisté par ordinateur, programmation, travail de l'image, impression 3 D et vidéo mapping).	Pôle Culture	9 500 €	Du 9 au 14 octobre	
<b>Projets autour du numérique et du court métrage</b>				
<b>Ateliers Jeux vidéo</b> Une invitation à jouer à la console entre amis ou en famille et de découvrir de multiples jeux vidéo proposés par la Bibliothèque.	BMM	Prestation réalisée en interne, pas de budget demandé	Mercredis 13/09, 15/11, 13/12/2017 de 14h30 à 16h30 Centre social l'AMIS	
<b>Quartier libre</b> Un atelier d'éducation à l'image sera proposé aux enfants du quartier Metz Nord avec le concours de l'association les courtisans. A travers la réalisation d'un court-métrage, chaque jeune pourra réinventer le quartier en utilisant des effets visuels et vidéos. Tout est possible! transformer Metz Nord en village western ou cité perdue. Cet atelier permettra : la découverte du cinéma et des effets spéciaux dans le cadre d'un travail de création artistique et d'arts plastiques tout en abordant les aspects techniques grâce à la découverte et la manipulation du matériel technique cinématographique → cet atelier s'inscrira également dans le cadre de l'opération chemins numériques et une restitution est prévue lors de l'inauguration de l'AGORA.	CACS LACOUR	2 000 €	D'octobre 2017 à mai 2018	
<b>Chemins numériques</b> Il s'agit d'un événement qui proposera un parcours sur le quartier du grand Metz Nord permettant à différents publics de découvrir les possibilités multiples du numérique qui pourraient être proposées à l'AGORA : codage, gravure laser, imprimante 3D, création numérique (son image vidéo), jeux vidéo, ressources numériques .... L'AFEV et les étudiants seront les porteurs de l'organisation de cette manifestation. Ils appuieront pour animer cet événement sur les nombreuses ressources locales TCRM-BLIDA, BMM... L'association étudiante sera également un relais essentiel pour mobiliser un large public sur cet événement (y compris étudiant).	AFEV	3 000,00 €	2 jours en mars 2018 dans les lieux de vie du Grand Metz Nord en attendant l'ouverture de l'AGORA (le Lycée CASSIN, la Bibliothèque de la Patrotte, les centres sociaux et les écoles)	
<b>Résidences d'artistes</b>				
<b>Poursuite de la résidence de la Cie Roland furieux</b> Le fruit du travail de l'atelier "Paroles et voix", en direction des femmes du quartier avec le soutien des centres sociaux Lacour, l'Amis et de l'APSI a été présenté le 8 mai, dans le cadre du festival Passages, Un moment très émouvant qui témoigne de la qualité du travail réalisé. Cette résidence va se poursuivre à la rentrée avec de nouvelles actions avec les centres sociaux, comme par exemple la création d'une "comédie musicale", mêlant théâtre, chant et danse et impliquant différents publics sur le thème "Autour du monde".	Cie Roland Furieux	Convention triennale 2016/17/18 (subvention annuelle de 12 000 € déjà versée pour 2017)	Saison 2017/2018	

Intitulé de l'action	Porteur	Subvention proposée	Dépenses directes / Prestations	Dates / Délais réalisation
<b>Poursuite de la résidence de la Cie Pardès Rimonim</b> A leur retour d'Avignon, le travail autour de l'exil et l'immigration démarra en novembre 2017 reprendra l'objectif étant de créer une petite forme artistique et poétique, dans une démarche de Co-construction en lien avec les relais associatifs du quartier. La Cie souhaite s'intégrer aux activités et aux actions préexistantes dans les centres sociaux.	Cie Pardès Rimonim	Convention triennale 2016/17/18 (subvention annuelle de 18 000 € déjà versée pour 2017)		Saison 2017/2018
<b>Capsule temporelle</b> Le projet se poursuit avec la réalisation des tirages sous forme de cartes postales des photos prises durant les mois précédents, de la capsule qui sera ensuite installée dans les jardins de l'AGORA et de la création d'une œuvre originale de l'artiste destinée à être exposée à l'AGORA. La projection du film "Demain" de Cyril DION et Mélanie LAURENT est également programmée en septembre.	BMM	Dans le cadre du budget déjà accordé, reste un solde de 3 500 € à verser à la fin de la résidence.		De septembre 2017 à l'ouverture de l'équipement
<b>La Mercerie, Arts plastiques</b> Le projet a vu le jour suite à la rencontre de Yanina ISUANI avec la référente famille du Centre social LACOUR. La nécessité d'un espace propre aux familles au sein du centre est apparue comme une priorité pour que puisse se tisser les liens et les échanges entre les familles et les professionnels. Ce manque d'espace au sein du centre social lui a semblé être une occasion de créer un espace qui serait ensuite transposé au sein de l'AGORA. Une mini AGORA au sein de l'AGORA qui pourra se plier comme une tente, un stand, un tapis et se ranger dans une malle. Cette création collective prendra toute sa dimension dans le partage des savoir-faire et des différentes techniques liées aux tissages, à la couture, au tricot et sera l'occasion de tisser des liens qui seront autant de fils vers la future AGORA.	CACS LACOUR	3 750 €		Atelier régulier au CACS LACOUR 2 fois par mois en dehors des vacances scolaires avec un groupe de femmes du 22 septembre 2017 à mai 2018
<b>Actions pour la cohésion des équipes / mobilisation et implication des publics</b>				
<b>Culture Commune</b> Les 2 centres sociaux, le CACS LACOUR et le Centre social l'AMIS sont dans une démarche de fusion associative. Cette démarche accompagnée par la Ville et la Ligue de l'Enseignement implique un travail avec les équipes autour du projet commun AGORA. A ces professionnels du champ social viendront se joindre les professionnels de la lecture publique. Un programme permettant de renforcer les compétences des uns et des autres et de bâtir la cohésion de cette future équipe en créant une nouvelle culture commune a été défini. Différents thèmes seront abordés comme par exemple : • Les missions accueil des publics et fonctions de base lecture publique, • Le numérique, • l'accueil des publics et des compagnies et la médiation dans le cadre d'une programmation culturelle, • l'animation autour de l'éducation à l'environnement en lien avec le jardin en terrasse (CPN), • l'organisation du travail, • la cohésion d'équipe.	Ligue de l'Enseignement		3 000 €	10 demi-journées et 2 jours de séminaire programmés entre le 19 septembre 2017 et le 17 avril 2018
<b>Un jardin dans les airs</b> Ce projet est porté par le CACS LACOUR, en collaboration avec l'association Connaitre et Protéger la Nature les Coquelicots (CPN). Il s'agira de poser les bases du futur jardin en terrasse de l'AGORA en fédérant et en mobilisant les personnes et ressources locales qui seront formées et s'investiront dans son fonctionnement. Les objectifs et compétences se déclineront en "jardins multiples" : - <i>jardin comestible</i> regroupant les activités de jardinage - <i>jardin partage</i> qui permettra des activités d'échanges et de coopération - <i>jardin des songes</i> pour les activités créatrices ( land art, musique verte, parcours sensitifs, - <i>jardin à malices</i> qui regroupera les activités expérimentales et inventives - <i>jardin vivant</i> où les activités d'observation seront privilégiées.	CACS LACOUR	2 000 €		Saison 2017/2018
<b>Un Abrazo Fuerte ou la traversée des images</b> La représentation que se font les gens des lieux et des personnes conditionne les relations qu'ils développeront ensuite. Comment les jeunes du Lycée Technique René CASSIN imaginent l'AGORA et les gens qui vont y travailler. Philippe PANNIER, Professeur d'improvisation au Pôle d'Enseignement supérieur de la Musique à Aubervilliers-la Courneuve (93), les enseignants du Lycée et le secteur ados des centres sociaux du quartier se sont intéressés à cette question et ont souhaité travailler à un projet sur le thème de l'image et de la représentation, ils ont choisi de le dénommer "Un abrazo fuerte" ou la traversée des images. Ce projet contribuera à créer les passerelles qui seront empruntées naturellement par les jeunes, une fois l'AGORA ouvert.	CACS LACOUR	1 500,00		d'octobre 2017 à mai 2018
<b>Visites de chantier</b> Les premières visites de chantier se sont déroulées les 30 juin et 1er juillet et ont rassemblé plus d'une centaine de personnes. Nous programmons actuellement les prochaines visites : 3 demi-journées en semaine et 3 demi-journées en week-end permettront de poursuivre l'ouverture et la découverte de ce chantier au plus grand nombre.	Architecture et maîtrise d'ouvrage (Ville de Metz)			En cours de programmation
<b>Participation à la constitution des collections Mangas de l'AGORA</b> Un fonds Mangas adultes et ados sera constitué en s'appuyant sur le club Mangas du CDI du lycée René Cassin et en proposant aux lycéens de participer à la constitution du fonds mangas de l'Agora (participation aux commissions d'achat, rencontre avec la librairie "Carrefour des bulles", lien entre les collections de la médiathèque et les collections déjà existante du CDI) et à sa mise en valeur sous forme d'exposition à l'ouverture de l'Agora.	BMM	Compris dans le volet du budget d'acquisition des collections		A partir d'octobre 2017
<b>Mobilisation des habitants autour d'événements festifs</b> Les étudiants de l'AFEV qui habitent le quartier ont choisi l'Agora comme thématique centrale pour développer leurs projets citoyens dans le cadre des colocations solidaires. Ils organisent ainsi des temps festifs, qui sont autant de support à une sensibilisation et mobilisation des habitants.		1 500,00		2017/2018
<b>La grande récup</b> En lien avec La Ville de Metz, Metz Métropole et Metz Habitat Territoire et l'association Metz Pôle Services, un « Grand débarras » pour collecter les encombrants sera organisé sur le quartier du Chemin de la Moselle. Une journée complète pour promouvoir des idées autour de l'écologie, de l'échange, de la lutte contre le gaspillage et de la solidarité. Programme de la journée 9h-12h : Grande Récup, restauration sur place / 14h-17h Ateliers tri, gestion des déchets, Stands jeux	Metz Pôle Services	Metz Pôle Services		Samedi 30 septembre de 9h à 17h
<b>Total des subventions proposées</b>		16 750 €	16 000 €	Répartition des subventions : CACS LACOUR 9 250 € / Association Mixité : 3 000 € AFEV 4 500 €

# AVENANT N°6

16C0035



## CONVENTION TRIENNALE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS

### PROJET D'ANIMATION 2016-2018 entre LA VILLE DE METZ

et l'association ASSOCIATION DE LA FONDATION ETUDIANTE POUR LA VILLE

Modifiée par :

- avenant n°1 en date du 28 avril 2016 relatif au versement du solde de la subvention de fonctionnement 2016
- avenant n°2 en date du 7 juillet 2016 pour le versement d'une subvention dans le cadre d'Etudiant dans ma Ville 2016
- avenant n°3 en date du 15 décembre 2016 pour le versement de l'acompte de la subvention de fonctionnement 2017
- avenant n°4 en date du 30 mars 2017 pour le versement du solde de la subvention de fonctionnement 2017
- avenant n°5 en date du 07 juillet 2017 pour le versement d'une subvention dans le cadre d'Etudiant dans ma ville 2017

Entre :

1) La Ville de Metz, représentée par Margaud ANTOINE-FABRY, Adjointe dûment habilitée aux fins des présentes par délibération en date du 28 septembre 2017 ci-après désignée par les termes « la Ville »,

**d'une part,**

Et

2) L'association dénommée Association de la Fondation Etudiante pour la Ville représentée par sa Présidente, Madame Nathalie MENARD, agissant pour le compte de l'association, ci-après désignée par les termes « l'Association »,  
et domiciliée : 26bis rue du Château Landon 75010 PARIS,

**d'autre part,**

**Il a été convenu ce qui suit :**

L'Association et la Ville de Metz ont souhaité ensemble que leur partenariat s'inscrive dans une démarche cohérente et concertée, à travers un conventionnement de type « projet d'animation » pour la période 2016-2018.

Par délibération en date du 17 décembre 2015, le Conseil Municipal de la Ville de Metz a approuvé la signature d'une convention d'objectifs et de moyens pour la période 2016-2018 selon les modalités d'un conventionnement de type projet d'animation avec ladite Association. Celle-ci prévoit, dans son article 3, la signature d'avenants pour le financement de projets spécifiques.

Le présent avenant a pour objectif d'abonder le soutien financier de la Ville de Metz à l'Association au titre de sa participation au programme de préfiguration de l'Agora – saison 2.

# AVENANT N°6

16C0035

**ARTICLE 1** – Les articles 3 et 5 de la convention d'objectifs et de moyens 2016-2018 sont complétés comme suit :

## **ARTICLE 3 – PROJETS DE L'ASSOCIATION**

En complément des projets mentionnés dans la convention d'objectifs et de moyens 2016-2018, l'association s'engage à mobiliser les habitants autour d'évènements festifs afin de les sensibiliser et les encourager à participer au projet Agora et à développer l'action « Chemins numériques », un projet qui proposera un parcours de découverte des multiples possibilités du numérique.

## **ARTICLE 5 – SUBVENTIONNEMENT**

Concernant l'année 2017, le Conseil Municipal, lors de sa séance du 28 septembre 2017, a décidé d'accorder une subvention dans le cadre des actions de préfiguration au amont de l'ouverture de l'AGORA, pour un total de **4 500 €** répartis comme suit :

- |  |         |
|--|---------|
| - Mobilisation des habitants autour d'évènements festifs : | 1 500 € |
| - Projet "Chemins numériques" :                            | 3 000 € |

**ARTICLE 2** – A l'exception des modifications opérées au titre du présent avenant, toutes les autres dispositions de la convention d'objectifs et de moyens 2016-2018 demeurent inchangées et continuent de produire leur plein effet.

FAIT A METZ, le  
(en quatre exemplaires originaux)

La Présidente  
de l'Association

Pour le Maire  
L'Adjointe déléguée

Nathalie MENARD

Margaud ANTOINE-FABRY



## **CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS**

### **PROJET ÉDUCATIF 2013-2017**

**entre LA VILLE DE METZ**

**et l'association CENTRE D'ANIMATION CULTURELLE ET SOCIALE GEORGES LACOUR**

Modifiée par :

- Avenant n°1 en date du 19 décembre 2013 pour le versement de l'acompte de subvention 2014
- Avenant n°2 en date du 22 mai 2014 relatif au versement du solde de la subvention de fonctionnement 2014
- Avenant n°3 en date du 18 décembre 2014 relatif au versement de l'acompte de la subvention de fonctionnement 2015
- Avenant n°4 en date du 30 avril 2015 pour le versement du solde de la subvention de fonctionnement 2015
- Avenant n°5 en date du 24 septembre 2015 pour le versement d'une subvention pour le transport des enfants les mercredis
- Avenant n°6 en date du 29 octobre 2015 pour le versement d'une subvention de fonctionnement complémentaire 2015
- Avenant n°7 en date du 17 décembre 2015 pour le versement de l'acompte de la subvention de fonctionnement 2016 et prolongation d'un an de la convention triennale initiale
- Avenant n°8 en date du 25 février 2016 pour le versement d'une subvention pour le transport des enfants les mercredis après-midi (1<sup>er</sup> semestre 2016)
- Avenant n°9 en date du 28 avril 2016 pour le versement du solde de la subvention de fonctionnement 2016
- Avenant n°10 en date du 29 septembre 2016 pour le versement d'une subvention pour le projet DEMOS
- Avenant n°11 en date du 27 octobre 2016 pour le versement d'une subvention dans le cadre des actions de préfigurations en amont de l'ouverture de l'Agora
- Avenant n°12 en date du 15 décembre 2016 pour le versement de l'acompte de la subvention de fonctionnement 2017 et deuxième prolongation d'un an de la convention triennale initiale
- Avenant n°13 en date du 15 décembre 2016 pour le versement d'une subvention 2017 pour le projet DEMOS
- Avenant n°14 en date du 30 mars 2017 pour le versement du solde de la subvention de fonctionnement 2017

**Entre :**

1) La Ville de Metz, représentée par Madame Margaud ANTOINE FABRY, Adjointe au Maire, dûment habilitée aux fins des présentes par délibération en date du 28 septembre 2017 ci-après désignée par les termes « la Ville »,

**d'une part,**

**Et**

2) L'association dénommée Centre d'Animation Culturelle et Sociale Georges Lacour représentée par sa Présidente, Madame Sophie REIMERINGER, agissant pour le compte de l'association, ci-après désignée par les termes « l'Association »,  
et domiciliée : 6 rue Yvan Goll, 57054 METZ,

**d'autre part,**

**Il a été convenu ce qui suit :**

#### **PRÉAMBULE**

Par délibération en date du 25 avril 2013, le Conseil Municipal de la Ville de Metz a approuvé la signature d'une convention triennale d'objectifs et de moyens pour la période 2013-2015 selon la modalité d'un conventionnement

## AVENANT N°15

13C0144

de type « Projet Educatif » avec ladite Association. Par ailleurs, par délibération en date du 17 décembre 2015, le Conseil Municipal a décidé de prolonger d'un an la durée de ladite convention, soit jusqu'en 2016, afin de prendre en compte l'ouverture de l'AGORA, futur équipement socioculturel sur le quartier Metz nord Patrotte. Par délibération, en date du 15 décembre 2016, cette prolongation a été renouvelée à nouveau pour un an, soit jusqu'en 2017.

La convention prévoit dans son article 8 la signature d'avenants pour le versement de subventions de fonctionnement ou pour le financement de projets spécifiques.

En préfiguration de l'ouverture de l'AGORA, nouvel équipement Médiathèque, Centre Social et Espace Numérique sur le quartier de Metz Nord-Patrotte, des actions sont mises en place par les acteurs du quartier, afin d'associer les habitants à l'élaboration du projet et de leur permettre de se projeter dans le nouveau bâtiment. Les actions proposées par l'Association pour l'année 2017 font l'objet d'une subvention spécifique versée par la Ville.

**ARTICLE 1** – Les articles 3 et 8 de la convention d'objectifs et de moyens sont complétés comme suit :

### **ARTICLE 3 – PROJETS DE L'ASSOCIATION**

Dans le cadre des actions de préfiguration organisées en amont de l'ouverture de l'AGORA, l'ASSOCIATION s'engage à mettre en œuvre en 2017-2018 les actions suivantes :

- Le projet "Quartier Libre" : Un atelier d'éducation à l'image proposé aux enfants du quartier Metz Nord avec le concours de l'association les Courtisans. A travers la réalisation d'un court-métrage, chaque jeune pourra réinventer le quartier en utilisant des effets visuels et des vidéos. Cet atelier permettra : la découverte du cinéma et des effets spéciaux dans le cadre d'un travail de création artistique et d'arts plastiques tout en abordant les aspects techniques grâce à la découverte et la manipulation du matériel technique cinématographique. Il s'inscrira également dans le cadre de l'opération "chemins numériques" et une restitution sera prévue lors de l'inauguration de l'AGORA.
- Le projet "La Mercerie" permettra, dans un espace propre aux familles au sein du centre, de tisser les liens et les échanges entre les familles et les professionnels. Cet espace dédié sera ensuite transposé au sein de l'AGORA, sous la forme d'une mini AGORA qui pourra se plier comme une tente, un stand, un tapis et se ranger dans une malle. Cette création collective se déclinera à travers le partage des savoir-faire et des différentes techniques liées aux tissages, à la couture, au tricot et sera l'occasion de tisser des liens qui seront autant de fils vers la future AGORA.
- Le projet "Jardin dans les airs", en collaboration avec l'association Connaître et Protéger la Nature les Coquelicots (CPN). Il s'agira de poser les bases du futur jardin en terrasse de l'AGORA en fédérant et en mobilisant les personnes et ressources locales qui seront formées et s'investiront dans son fonctionnement. Les objectifs et compétences se déclineront en " jardins multiples" :
  - jardin comestible regroupant les activités de jardinage
  - jardin partagé qui permettra des activités d'échanges et de coopération
  - jardin des songes pour les activités créatrices (land art, musique verte, parcours sensitifs...)
  - jardin à malices qui regroupera les activités expérimentales et inventives
  - jardin vivant où les activités d'observation seront privilégiées.
- Le projet "Un Abrazo Fuerte ou la traversée des images" : partant du postulat que la représentation que se font les gens des lieux et des personnes conditionne les relations qu'ils développeront ensuite, le projet pose la question de la manière dont les jeunes du Lycée Technique René CASSIN imaginent l'AGORA et les gens qui vont y travailler. Philippe PANNIER, Professeur d'improvisation au Pôle d'Enseignement

## AVENANT N°15

13C0144

supérieur de la Musique à Aubervilliers-la Courneuve (93), les enseignants du Lycée et le secteur ados des centres sociaux du quartier travailleront à un projet sur le thème de l'image et de la représentation. Ce projet contribuera à créer les passerelles qui seront empruntées naturellement par les jeunes, une fois l'AGORA ouvert.

### **ARTICLE 8 – CONCOURS FINANCIER**

Concernant l'année 2017, le Conseil Municipal, lors de sa séance du 28 septembre 2017, a décidé d'accorder les subventions pour projets suivantes dans le cadre des actions de préfiguration au amont de l'ouverture de l'AGORA, pour un total de **9 250 €** répartis comme suit :

- |                                 |         |
|---------------------------------|---------|
| - Projet "Quartier Libre" :     | 2 000 € |
| - Projet "La Mercerie" :        | 3 750 € |
| - Projet "Jardin dans les airs" | 2 000 € |
| - Projet "Un Abrazo Fuerte      | 1 500 € |

**ARTICLE 2** – A l'exception des modifications opérées au titre du présent avenant, toutes les autres dispositions de la convention d'objectifs et de moyens demeurent inchangées et continuent de produire leur plein effet.

FAIT A METZ, le  
(en quatre exemplaires originaux)

La Présidente,  
de l'Association

Pour le Maire  
L'Adjointe Déléguee

Sophie REIMERINGER

Margaud ANTOINE FABRY